

- Présents :** Louis Arseneault – président
Anne-Marie Boucher – vice-présidente
Marco Bergeron – conseiller
Paul M. Bourassa – conseiller
Geneviève Poulin – conseillère
- Administration :** Daniel Therrien – directeur général
Christian Roux – directeur général adjoint
Lyne Bacon – directrice générale adjointe
Jacqueline Marchand – trésorière corporative
Brigitte St-Hilaire – adjointe exécutive
Yvan Beaubien – secrétaire corporatif

1. Ouverture de la réunion

Louis Arseneault, président du Conseil, souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 18h02.

2. Adoption de l'ordre du jour

001-171010-2 Paul M. Bourassa propose l'adoption de l'ODJ de la réunion du 10 octobre 2017, tel que modifié.

Adoptée

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Politique 1.5.2 **Rôle des conseillers**

a) Enquête externe sur le rôle d'un conseiller
Louis Arseneault présente des documents écrits liés à l'enquête externe sur le rôle d'un conseiller.

Il est noté que Geneviève Poulin conteste l'approche qui a été utilisée pour l'enquête.

b) **HUIS CLOS** : enquête externe - manquement au code de conduite des conseillers

Paul M. Bourassa propose que le Conseil aille à huis clos à 18h23.

Paul M. Bourassa propose que le Conseil sorte de huis clos à 19h42.

002-171010-3.1a Geneviève Poulin propose que l'enquête soit complétée en allouant plus de temps afin que M. Auger puisse faire une entrevue avec elle et finaliser ensuite son rapport.

Ont voté pour :
Geneviève Poulin
Marco Bergeron

Ont voté contre :

Anne-Marie Boucher
Paul M. Bourassa
Louis Arseneault
Défait

003-171010-3.1b Geneviève Poulin propose l'ajournement du point 3.1 a) et b) jusqu'à ce que tous les documents au sujet de l'enquête soient remis aux conseillers, soit le processus de l'enquête, le guide des entrevues et l'entrevue avec Geneviève Poulin.

Ont voté pour :
Geneviève Poulin
Marco Bergeron

Ont voté contre :
Anne-Marie Boucher
Paul M. Bourassa
Louis Arseneault
Défait

004-171010-3.1c Geneviève Poulin propose que les mesures disciplinaires adoptées par le Conseil le 12 septembre soient révoquées car, selon elle, l'enquête n'est pas terminée.

Ont voté pour :
Geneviève Poulin
Marco Bergeron

Ont voté contre :
Anne-Marie Boucher
Paul M. Bourassa
Louis Arseneault
Défait

005-171010-3.1d Geneviève Poulin propose, conformément à l'arrêt 69 du code Morin, d'en appeler de la décision du président rendue à propos du sujet discuté lors de la réunion du 19 septembre, en ce qui concerne l'application de l'article 67(5) de la Loi scolaire et de la règle 10 du code Morin.

A voté pour :
Geneviève Poulin

Ont voté contre :
Anne-Marie Boucher
Marco Bergeron
Paul M. Bourassa
Louis Arseneault
Défait

006-171010-3.1e Geneviève Poulin propose d'en appeler de la décision du président de tenir la réunion ordinaire du 12 septembre 2017, puisque que les documents n'avaient pas été reçus par tous les conseillers dans les délais, selon le point 4.8 du Guide de procédures des conseillers et le code Morin 10.12.

Ont voté pour :
Geneviève Poulin
Marco Bergeron

Ont voté contre :
Anne-Marie Boucher
Paul M. Bourassa
Louis Arseneault
Défait

Il a été mentionné durant la réunion qu'en tout temps en matière de gouvernance, c'est la loi scolaire qui s'applique en premier, suivi des politiques de gouvernance, le Guide de procédures des conseillers et les directives administratives. Le code Morin ne s'applique qu'à la fin, lorsque les autres documents sont muets sur le sujet.

007-171010-3.1f Attendu que Geneviève Poulin a enfreint les politiques 1.2 et 1.3 du Conseil, Louis Arseneault propose que Geneviève Poulin reçoive les sanctions suivantes : qu'elle ne soit pas autorisée à

Ont voté pour :
Anne-Marie Boucher
Marco Bergeron
Paul M. Bourassa

représenter le FrancoSud pour l'année scolaire 2017-2018, qu'elle ne participe à aucun comité pour l'année scolaire 2017-2018 et qu'elle ne soit pas la conseillère liaison de l'école Notre-Dame des Monts pour 6 mois (jusqu'au 10 avril 2018), mais qu'il lui est possible de participer à des sessions de formation et développement professionnel.

Louis Arseneault

A voté contre :
Geneviève Poulin

Adoptée

- 3.2 Politique 1.1.2 **Responsabilité envers ses communautés**
Espace Franco - Adoption d'un nouveau protocole d'entente (Anne-Marie Boucher)

Anne-Marie Boucher fait une mise à jour verbale du projet Espace Franco et du nouveau protocole d'entente. Le rôle du comité directeur sera modifié dans ce nouveau protocole, avec la mise en place d'un nouveau conseil d'administration dont la composition est précisée dans le nouveau protocole. La Société Franco-canadienne de Calgary devient aussi le 4^e partenaire au protocole.

- 008-171010-3.2 Anne-Marie Boucher propose que le Conseil adopte le nouveau protocole d'entente, tel que présenté, pour le fonctionnement du projet Espace Franco.

Adoptée
4 pour et 1 contre


- 3.3 Politique 1.0 **Engagement en matière de gouvernance**
HUIS CLOS : Bird's Eye Technologies Ltd
Anne-Marie Boucher propose que le Conseil aille à huis clos à 20h45.
Paul M. Bourassa propose que le Conseil sorte de huis clos à 21h04.


4. Levée de la réunion

Anne-Marie Boucher propose la levée de la réunion à 21 h05.

5. Prochaine réunion

Réunion organisationnelle : 24 octobre 2017


Louis Arseneault
Président


Yvan Beaubien
Secrétaire corporatif

14 novembre, 2017
Date